

Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence

À l'attention  
du Président de la République  
du ministre des Affaires étrangères et de l'Europe

Le 19 décembre 2017

Monsieur Bernard Guerin, Monsieur le Préfet,

Nous nous adressons à vous en tant que représentant de l'État dans notre département en vous demandant de transmettre cette lettre au Président de la République et au Ministre des Affaires étrangères et de l'Europe.

En effet nous sommes particulièrement inquiets de la gravité de la situation au Moyen Orient et plus précisément des risques que font courir les provocations du Président des États-Unis, Donald Trump à l'encontre des Palestiniens.

En reconnaissant unilatéralement Jérusalem comme la capitale d'Israël celui-ci non seulement se discrédite aux yeux du monde, mais il vient conforter ce que les autorités israéliennes prétendent depuis près de 50 ans au mépris de toutes les résolutions des instances internationales et donc du droit.

Nous vous rappelons qu'il y a juste un an, la résolution 2334 exigeait l'arrêt de toute colonisation y compris à Jérusalem-Est. Notre représentant au Conseil de sécurité rappelait le 8 décembre dernier cette exigence.

Dès lors, les États-Unis qui se voulaient médiateurs tout en soutenant Israël jettent le masque et perdent toute légitimité pour garder ce rôle.

Il apparaît que la France, comme fer de lance et l'Europe se doivent d'intervenir d'urgence. Notre pays l'a fait dans des périodes passées. La France doit et peut agir concrètement et ne plus se contenter de déclarations telles que des regrets ou d'appel au gel de la colonisation. Nous savons très précisément, et la situation actuelle le confirme encore s'il en était besoin, à quoi mènent ces vœux non suivis d'actes fermes : à toujours plus de colonisation et de souffrances subies par le peuple palestinien.

Pour arrêter la politique coloniale, ségrégationniste et du fait accompli menée par Israël, laquelle est encouragée par les provocations irresponsables du président Donald Trump, il faut réellement que s'expriment une exigence et un engagement forts, soutenus par un calendrier, pour la paix au Moyen-Orient et une solution juste et durable entre Israël et la Palestine, forcément fondée sur le droit. La politique équilibrée que la France affirme vouloir mener sur cette question nécessite de reconnaître les deux États, soit de n'en reconnaître aucun.

Nous demandons au Président Emmanuel Macron d'agir rapidement :

- Par un geste fort : la reconnaissance immédiate de la Palestine comme État à part entière dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, en accord avec les votes majoritaires des parlementaires exprimés par l'Assemblée nationale et le Sénat respectivement les 2 et 11 décembre 2014.

- Par des sanctions économiques envers Israël : arrêt de la coopération militaire, interdiction de produits des colonies en France et en Europe.
- Par l'interdiction aux entreprises publiques et privées de prendre part, même de façon indirecte à la colonisation.
- En demandant à l'Union européenne la suspension des accords d'association avec Israël conditionnés en 2002 au respect des droits humains

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif Palestine 04 « L'urgence de la paix et du droit » :

- Associations : Assemblée Citoyenne de Manosque, ACAT, Association France Palestine Solidarité 04, Artisans du Monde, Attac 04, CCFD-Terre solidaire, Femmes solidaires, LDH, MAN, Mouvement de la Paix, Terre des hommes, Voix prolétarienne.
- Partis Politiques : EELV, Ensemble, FI, PCF, PG.
- Syndicats : CGT, Confédération Paysanne, FSU, SNUIPP, Sud Éducation.

Pour le collectif,  
Mireille Sève  
Présidente de l'AFPS 04

*Contact : Siège de l'AFPS 04 : Le chêne, Lieu-Dit Richard, Route de Volx, 04100 Manosque  
06.64.26.65.36, courriel : ass.fps04@gmail.com*